











Avant de partir



SOMMAIRE

 Formalités et conseils d'entrée dans le pays	02
 Franchise et sécurité des bagages	03
 Conseils budget et moyens de paiement sur place	04
 Conseils santé et sécurité	04
 Taxes et pourboires	05
 Affaires à emporter	05
 Souvenirs à rapporter	05
 Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)	06
 Adresses utiles sur place et permanence Open voyages	07




Formalités et conseils d'entrée dans le pays



Pour se rendre en Allemagne, les ressortissants français doivent être en possession d'une **carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité**. Les mineurs doivent avoir leur propre carte d'identité ou passeport et une autorisation de sortie du territoire s'il s'agit d'un enfant non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale.

Pour les ressortissants étrangers, renseignez-vous impérativement auprès du Consulat ou de l'Ambassade d'Allemagne.

En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité : déclarez aussitôt la perte ou le vol aux autorités de police locale. Cette déclaration est déterminante pour dégager votre responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse de votre pièce d'identité.

 **Le conseil OPEN :** scannez vos papiers importants (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....) et **envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie** internet. Ainsi, en cas de vol ou de perte, **vous pourrez récupérer** de n'importe quel ordinateur **la copie de vos documents**.

Franchise et sécurité des bagages

Bagage en cabine :

- **1 bagage standard** qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.
- A noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard.
- **1 accessoire** (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **7 kg**.

Bagage en soute :

- 1 bagage en soute autorisé gratuitement.
- Chaque bagage ne doit pas dépasser **entre 15 et 23 kg**, selon la compagnie et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui limitent la quantité de liquides ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, **nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute.**

Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
 - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager. (sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



A l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés dans le sac, à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).



Conseils budget et moyens de paiement sur place



Le coût de la vie n'a rien d'excessif. **On peut même considérer que c'est 20 à 30 % moins cher qu'en France.**



Pour régler les dépenses courantes, **vous pouvez retirer de l'argent aux distributeurs automatiques avec une carte bancaire** (Visa ou MasterCard) et/ou payer avec votre carte (sans frais), même si les allemands ont l'habitude de payer en espèce.

Les banques sont ouvertes du lundi au vendredi, de 08h30 à 13h00 et de 14h30 à 16h00 ou 17h30.



Conseils santé et sécurité



Nous vous conseillons d'emporter avec vous vos éventuels traitements médicaux accompagnés de la photocopie de votre ordonnance si possible traduite en anglais ou allemand en précisant les médicaments génériques ou molécules équivalentes à l'international.

Aucun vaccin n'est obligatoire, cependant il est conseillé d'être à jour dans ses vaccins préconisés en France.

Les conditions sanitaires sont similaires à celles que l'on connaît en France. C'est au niveau des pharmacies que la différence est la plus nette : alors que dans l'hexagone, nombre de médicaments sont vendus sans prescription, la plupart de leurs homologues allemands nécessitent une ordonnance.

Vous pouvez prévoir, si vous les souhaitez, des médicaments tels qu'antihistaminiques, vitamine, bandeau pour dormir et bouchons anti-bruits pour les personnes au sommeil léger ainsi qu'une **petite trousse à pharmacie** avec pansements, désinfectant, aspirine, médicaments contre les dérangements intestinaux, le mal des transports et la fièvre.

Le conseil OPEN : Pour un séjour temporaire en Europe, **vous pouvez vous procurer la carte européenne d'assurance maladie.** (Il vous suffit d'appeler votre centre de Sécurité sociale ou de vous connecter à son site Internet <https://www.ameli.fr/>) qui vous l'enverra sous une quinzaine de jours. **Cette carte fonctionne avec tous les pays membres de l'Union européenne. Elle est valable 2 ans, gratuite** et nominative chaque membre de la famille pouvant avoir la sienne.)

Comme toutes les villes touristiques, les pickpockets sont présents dans les endroits fréquentés. Ne jamais laisser des objets personnels, bagages et autres sans surveillance. Dans les hôtels les papiers officiels doivent être au coffre, la chambre doit être correctement fermée. Restez vigilants pour éviter de tenter les voleurs.

Le conseil OPEN : **Gardez sur vous une photocopie de votre pièce d'identité, et conservez l'original dans un endroit sûr (coffre-fort d'hôtel par exemple).**

Taxes et pourboires

Le marchandage n'est pas une tradition germanique et ne se pratique guère qu'au marché aux puces.



Dans les restaurants, **les prix affichés incluent en principe le service et les taxes**. Ce qui ne vous empêche pas de laisser quelque chose, comme le font la plupart des Allemands (**en général 5 à 10 % du total** – mais pas plus – ou en arrondissant à l'euro supérieur).

Le pourboire se donne directement au serveur, ça ne se fait pas de le laisser sur la table. Pour cela indiquer le montant du pourboire en payant ou plutôt la somme totale que vous souhaitez laisser (pour un repas à 15 €, annoncer par exemple 16,50 € quand vous donnez vos billets ou votre carte bancaire).



Concernant les **taxis**, le pourboire n'est pas obligatoire mais **il est courant d'arrondir le prix de la course à l'euro près**.

Pourboires chauffeur et guide : prévoir 1 € par pers. /par jour pour le chauffeur et 3 € pour le guide par pers. /jour.


Affaires à emporter

Vêtements **chauds, imperméable, parapluie, chaussures adaptées à la marche**.

Un **petit sac à dos** est toujours pratique pour les visites à la journée.

Si vous partez en été, prévoyez également des **vêtements plus légers, en coton**, mais aussi de la **crème solaire**, du **produit anti-moustique**, des **lunettes de soleil et un chapeau**.

Souvenirs à rapporter

 - **Les Ampelmann** : petits-bonhommes vert et rouge de Berlin-Est ayant réussi à survivre à la chute du mur de Berlin. Ils sont devenus l'emblème de la ville.


 - **Les chopes à bière et la Berliner Weisse**

- **Un ours (en peluche ou en bois)** : symbole de la ville de Berlin.

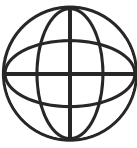
 - **Les Birkenstock** : chaussures très confortables, qui existent dans toutes les couleurs et se portent avec tout, les foulards de soie.

 - **Un bout du mur de Berlin**

Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)

- 
- **Appeler de la France vers l'Allemagne:** Code appel international 00 + code pays (49 pour l'Allemagne) + indicatif de la ville (Berlin: 30) + numéro du correspondant sans le 0 initial.
 - **Appeler d'Allemagne vers la France :** Code appel international 00 + code pays (**33** pour la France) + numéro du correspondant sans le 0 initial.
 - **Pour appeler entre portables français sur place :** +33 et numéro de portable du correspondant sans le 0 initial.

Depuis 2017, **un voyageur européen titulaire d'un forfait dans son pays d'origine peut utiliser son téléphone mobile au tarif national dans tous les pays de l'Union européenne, sans craindre de voir flamber sa facture.** Des plafonds sont néanmoins fixés par les opérateurs pour éviter les excès.



Cet accord avantageux signé entre l'UE et ses opérateurs télécoms **concerne aussi la consommation de données internet 3G ou 4G**, dont le volume utilisable sans surcoût dépend du prix du forfait national (se renseigner).

Dans ces pays donc, plus besoin d'acheter une carte SIM locale pour diminuer ses frais.

Dans l'UE, et en Allemagne en particulier, de plus en plus d'hôtels, de restos, de bars, et mêmes certains espaces publics disposent du wifi gratuit. Mieux que la connexion 3G et 4G qui peut entraîner des frais en usage intensif, le wifi permet aussi de profiter d'un débit parfois supérieur.



Une fois connecté au wifi, vous avez accès à tous les services de la téléphonie par Internet. WhatsApp, Messenger (la messagerie de Facebook), Viber, Skype, permettent d'appeler, d'envoyer des messages, des photos et des vidéos aux 4 coins de la planète, sans frais. Il suffit de télécharger – gratuitement – l'une de ces applis sur son smartphone. Elle détecte automatiquement dans votre liste de contacts ceux qui utilisent la même appli.

• **Office National Allemand du Tourisme (ONAT) :**

8 rue de Milan, 75009 Paris.
Tel. : 01 40 20 01 88 ou 01 40 20 17 03.
www.germany.travel/fr/index.html

• **À Berlin, 4 offices de tourisme vous reçoivent:**

Hauptbahnhof : Etage 0 / Entrée Nord, Europa Platz 1
Neues Kranzler Eck : Passage - Kurfürstendamm 21
Brandenburger Tor (Porte de Brandebourg) : Pariser Platz-Aile sud
Grand magasin ALEXA (près l'Alexanderplatz) : Grunerstraße 20

• **Ambassade de France à Berlin:**

Parizer Platz 5, D-10117 Berlin
Tel. : +49 (30) 590 03 90 00
www.botschaft-frankreich.de

Pensez à prendre une carte de votre hôtel qui pourra vous servir si vous vous égarez.
En cas d'urgence ou de problème majeur non résolu sur place, vous pouvez contacter l'agence Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7.
Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes (☎ : 00 33 4 76 48 70 70)